

COUNCIL
CONSEIL
CONSEJO

SEPTIEME SESSION

RESOLUTION N° 153 (VII)

(adoptée par le Conseil à sa 64^e séance, le 11 octobre 1957)

NOMINATION DU DIRECTEUR ADJOINT

Le Conseil du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes,

Considérant les termes de l'article 16 de l'Acte constitutif ;

Ayant accueilli favorablement la candidature de M. Barthélémy Georges Epinat au poste de Directeur adjoint du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes,

Décide de nommer M. Barthélémy Georges Epinat en qualité de Directeur adjoint, conformément à l'article 16 de l'Acte constitutif.